

Fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs Vacances de Juillet/Août 2020

Afin que les enfants des accueils de loisirs puissent passer les meilleures vacances possibles, nous serons vigilants à la tenue du protocole sanitaire élaboré par nos soins en respectant les consignes sanitaires qui nous ont été transmises par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 18 juin 2020.

Ce protocole a vocation à évoluer en fonction du contexte et des commandes institutionnelles et toute modification fera l'objet d'une nouvelle communication.

L'ACCUEIL DES ENFANTS :

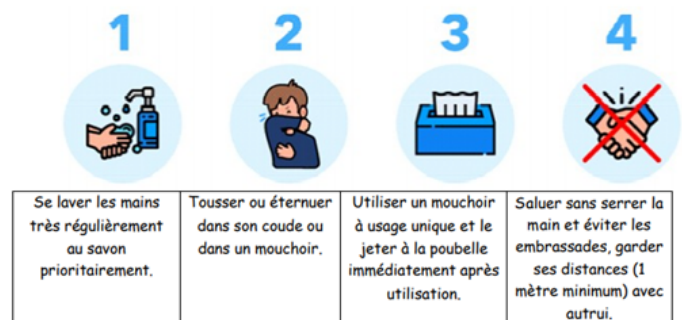
Lors de ces accueils de loisirs du mois de Juillet et août, les centres de loisirs seront quelques peu différents et seront adaptés en fonction du protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- Les groupes d'enfants ont été réalisés en fonction des dates d'inscriptions.
- Les enfants seront accueillis devant chaque entrée extérieure signalée par un fléchage par leur (s) animateur (s) respectif (s).
- Les familles ne pourront pas rentrer dans les locaux sauf exception, à la demande du responsable de structure le cas échéant et devront porter un masque.
- Aucune règle de distanciation ne s'applique entre les enfants d'un même groupe. En revanche cette distanciation physique doit s'appliquer entre les enfants de groupes différents. Nous ferons en sorte que les groupes d'enfants se croisent le moins possible.

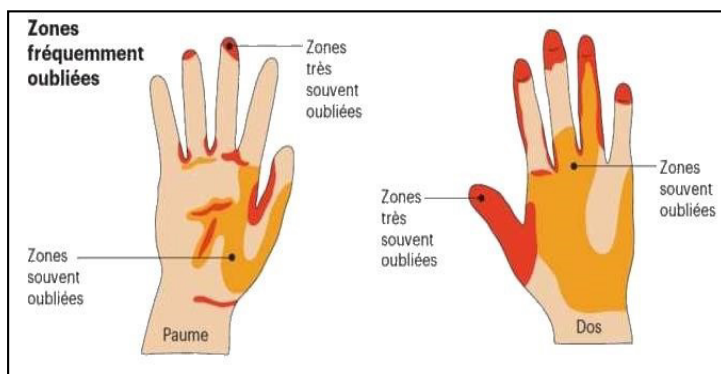
- Pour les plus petits, un dortoir est prévu pour respecter le rythme des enfants, chaque enfant aura son lit attitré et les draps seront changés et lavés chaque semaine.

- Comme d'habitude, les parents pourront déposer les enfants devant chaque salle. Veuillez éviter les attroupements. La petite grille sera l'entrée et la grande grille sera la sortie afin d'éviter les croisements. Les entrées se feront à partir de 8h50 et les retours à partir de 16h50.

- Pour tous, appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.



Le lavage des mains : c'est l'essentiel



- Eau puis savon sur toutes les parties des mains durant 30 secondes.
- Séchage soigneux avec une serviette jetable avant :
 - o Avant l'entrée en salle d'activités
 - o Avant/après chaque repas
 - o Après être allé aux toilettes
 - o Avant de quitter l'accueil de loisirs



Les agents techniques d'entretien des locaux veilleront à la disponibilité :

- * Poubelles munies de sacs, avec couvercle et pédale,
- * Savon liquide dans les sanitaires et serviettes papier à usage unique,
- * Gel hydro-alcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables,
- * Lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire

Les activités :

Un animateur référent par groupe durant toute la journée.

2 masques minimum par professionnel par jour.

Lavage des mains pour chaque enfant composant le même groupe de référence avec mise à disposition de savon liquide et de serviettes en papier à usage unique puis régulièrement.

- Chaque animateur devra faire en sorte que les différents groupes ne se croisent pas.

La vie quotidienne

Un animateur référent par groupe durant toute la journée.

2 masques minimum par professionnel par jour.

Lavage des mains pour chaque enfant composant le même groupe de référence avec mise à disposition de savon liquide et de serviettes en papier à usage unique puis régulièrement.

Chaque animateur devra faire en sorte que les différents groupes ne se croisent pas.

La cantine :

Les enfants de groupes différents ne se croiseront pas. Une table séparera chaque groupe d'enfants pour éviter tout contact.

Nous échelonnerons l'arrivée et le départ à la cantine pour éviter au maximum l'attente dans le self.



Désinfection des locaux et du matériel :

- * 1 fois par jour avec des produits adaptés,
- * Vigilance : poignées de portes, interrupteurs, sanitaires
- * Locaux régulièrement aérés

Informations supplémentaires :

- Les parents dont les enfants sont âgés de 11 ans, devront leur fournir un masque notamment pour les trajets en cantine, mais aussi pour les transports...

- Les parents doivent également s'assurer que leurs enfants de tout âge n'ont pas de température (38°) avant de les déposer chaque jour. En cas de symptôme ou de fièvre, l'enfant ne devra pas se rendre au centre de loisirs.

- Les parents s'engagent également, à ne pas mettre leur enfant au centre de loisirs en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant. Merci d'informer la directrice ou le directeur du centre dans ce cas.

- Le cas échéant, si un enfant devait avoir de la température (38°) dans la journée ou présenter des symptômes évocateurs d'infections Covid-19, la famille sera aussitôt contactée pour venir chercher son enfant. Il sera isolé avec port du masque en attendant que ses parents viennent les chercher. Pour pouvoir revenir en centre, la famille devra obligatoirement fournir un certificat médical traitant.

Contacts utiles :

Madame Catherine HANTUTE : Directrice du centre de loisirs en Juillet, 06/72/57/75/76

Monsieur Alexandre LENOIR : Directeur du centre de loisirs en Août, 06/31/73/78/70

